

AVIS DE PUBLICITE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

COMMUNE DE PESSAC SUR DORDOGNE

Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public fluvial

Publié le	30 janvier 2023
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	45 JOURS
Date limite de réception des propositions	Date : 15 mars 2023 Heure : 18h00
Objet de l'occupation	Occupation du domaine public fluvial pour une activité économique de restauration saisonnière.
Lieu	Commune : Pessac sur Dordogne Adresse : Les Quais
Activité(s) pouvant être exercée(s)	Restauration, vente
Caractéristiques de l'emplacement	Sur les quais de Pessac sur Dordogne. Pas d'alimentation en eau et en électricité.
Restrictions	Activité saisonnière entre le printemps/été. Surface limitée (voir plan). La voirie doit restée libre pour la circulation des véhicules ; les cales doivent être libres d'accès pour la mise à l'eau des embarcations. Le projet devra être conforme avec la réglementation du PPRI (emplacement en zone rouge). Le candidat devra fournir un document de conformité de son projet délivré par le service de l'Etat (voir avec le service risque/inondation de la DDTM 33).
Type d'autorisation délivrée	Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)

Conditions financières	Occupation soumise à redevance domaniale. Le montant de la redevance d'occupation domaniale annuelle est calculé et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par EPIDOR (guide tarifaire consultable sur le site internet : https://dpf-dordogne.fr/guide-tarifaire/)
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	Avril 2023.
Durée de l'autorisation	L'autorisation sera délivrée pour une durée d'1 an. Renouvelable tous les ans.
Dépôt de candidatures	Les dossiers de candidature seront transmis soit : <ul style="list-style-type: none"> • par voie postale et en accusé réception à : EPIDOR Service DPF Place de la Laïcité 24250 Castelnaud-la-Chapelle • par courriel en format dématérialisé à l'adresse suivante : dpf@eptb-dordogne.fr. Si les fichiers sont volumineux, le dépôt de candidature se fera via une plate-forme de téléchargement gratuite choisie par le candidat.
Service à contacter pour renseignements	EPIDOR, Service DPF Monsieur Thomas PIQUET : 06 33 71 30 91 / 05 57 25 10 98